



Dans le cas des projets ayant bénéficié de financements publics (par exemple via des programmes INTERREG), la principale question est de pouvoir donner une suite à l'action après l'arrêt de ces fonds. La viabilité financière des projets devrait être une question centrale, à prendre en compte dès le départ des actions.

Au niveau des programmes européens, il est important de penser à la durabilité des projets dès le départ. Ainsi, les projets devraient inclure des actions destinées à travailler à la **pérennisation des actions (élaboration d'un business plan, recherche de financements privés, etc.)**.

Pour assurer une continuité des sources de financement, il faut **associer de manière plus**

étroite les banques et les autres structures de financement, afin de faciliter l'accès à des fonds privés.

Au-delà de l'aspect financier, il est nécessaire de démontrer l'utilité des projets économiques transfrontaliers. Ainsi, au niveau des programmes européens, il est souhaitable de **mettre en œuvre des indicateurs pour mesurer l'impact des projets et démontrer leur utilité à long terme.**

L'identification de la valeur ajoutée de l'approche transfrontalière passe aussi par la capitalisation. Celle-ci peut se traduire par la **réalisation d'évènements de capitalisation à la fin des périodes de programmation,** afin de mettre l'accent sur ce qui a marché et de diffuser cette information.

EXEMPLE :

Des séminaires de capitalisation avec les porteurs de projets financés par le programme de coopération franco-italien ALCOTRA ont été organisés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements des Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence, avec l'appui de la MOT.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-europeennes/projets-europeens-de-la-mot/cinq-seminaires-dinformation-sur-le-montage-de-projets-transfrontaliers-aux-frontieres-francaises/>